Fusion de Swissdrive / L-drive Suisse – questions en suspens

Quels seraient les avantages concrets d'une fusion ?

Une fusion entre L-drive Suisse et Swissdrive présenterait plusieurs avantages :

- Une meilleure représentation des intérêts : regroupement des forces face à la politique, aux autorités et aux médias.
- Une voix unique pour la profession : plus de poids dans l'opinion publique et lors des négociations.
- Meilleures prestations : regroupement des offres (assurances, protection juridique, formation continue, outils numériques, etc.).
- Gain d'efficacité : les structures communes réduisent les coûts et évitent les doublons.
- Innovation et modernisation : combinaison de la tradition et de la longue expérience associative (L-drive Suisse) avec les approches innovantes et numériques de Swissdrive.
- Attractivité pour les membres : une association forte offre plus d'avantages, d'orientation et de perspectives aux moniteurs et monitrices de conduite.

La fusion entre L-drive Suisse et Swissdrive est-elle déjà décidée ?

NON. Aucune décision n'a encore été prise concernant la fusion. Une éventuelle fusion doit être décidée par les membres.

Chez L-drive Suisse, cette décision relève de la compétence de l'assemblée des délégués. Chez Swissdrive, c'est l'assemblée générale qui est compétente.

Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à présent ?

Les comités directeurs de L-drive Suisse et Swissdrive ont décidé l'automne dernier d'examiner la possibilité d'une collaboration plus étroite ou d'une fusion. Un groupe de travail a été mis en place à cette fin.

Qui participe au groupe de travail commun ?

Les personnes suivantes font partie du groupe de travail depuis décembre dernier :
Swissdrive : Daniel Menzi, Mario Koch, Stefan Plüss. L-drive Suisse : Bruno Schlegel, Michael Gehrken, Willi Wismer. *(à titre purement cosmétique : j'ai classé les prénoms par ordre alphabétique)*

Quelles décisions concrètes ont déjà été prises ?

Dans le cadre des travaux du groupe de travail, les comités directeurs des deux organisations ont décidé de collaborer dans un premier temps au niveau des activités quotidiennes. Les services des

L-drive Suisse | Suisse | Svizzera
Effingerstrasse 8 | Case postale | CH-3001 Berne
+41 31 552 18 20| info@L-drive.ch | www.L-drive.ch

| Suisse | Suisse | Svizzera
Antenne latine| Route du Village 14| CH-1070 Puidoux
+41 21 625 90 30| romandie@L-drive.ch | www.L-drive.ch

deux organisations doivent notamment être accessibles à tous les membres. Depuis le 1er juin 2025, les membres de L-drive Suisse peuvent donc bénéficier de tous les services de Swissdrive aux conditions réservées aux membres, et inversement, les membres de Swissdrive peuvent profiter des offres de L-drive. En contrepartie, le secrétariat de L-drive Suisse prendra en charge certaines tâches administratives de Swissdrive (après accord). Concrètement, chaque membre de L-drive Suisse bénéficie ainsi des mêmes droits aux prestations que chaque membre de Swissdrive, et inversement.

Quels sont les coûts engagés jusqu'à présent ?

Le groupe de travail n'a engagé aucun coût jusqu'à présent, car tous les membres travaillent à titre gracieux.

L'organisation de la réunion d'information du 14 août 2025 (location de la salle, traduction) a entraîné des coûts d'environ 3 000 CHF. Ceux-ci seront répartis entre les deux organisations au prorata du nombre de leurs membres.

Pourquoi une réunion d'information a-t-elle été organisée alors qu'aucune décision n'a encore été prise ?

L'objectif de cette manifestation était de fournir des informations transparentes, d'orienter les membres par l'intermédiaire des présidents et de recueillir les questions et les préoccupations.

Quand la fusion entre L-drive Suisse et Swissdrive aurait-elle lieu ?

Le groupe de travail part du principe qu'une fusion en une seule organisation devrait avoir lieu dans les 1 à 3 ans à venir.

Comment cette fusion se déroulerait-elle concrètement ?

Il est actuellement prévu que Swissdrive rejoigne L-drive Suisse. Cette fusion prendrait probablement la forme d'un contrat de fusion. Dans le même temps, L-drive Suisse adapterait ses statuts à ceux de la nouvelle organisation et changerait, le cas échéant, son nom en « Swissdrive ».

Qui décide de la nouvelle forme organisationnelle ?

Le groupe de travail élaborera des propositions à ce sujet. Celles-ci seront ensuite soumises par les comités directeurs des deux organisations dans le cadre d'une consultation des membres. La décision finale sera prise par l'assemblée générale (Swissdrive) ou l'assemblée des délégués (L-drive Suisse).

Une fusion entraînerait-elle des changements dans l'organisation des associations ?

L-drive Suisse | Suisse | Svizzera
Effingerstrasse 8 | Case postale | CH-3001 Berne
+41 31 552 18 20| info@L-drive.ch | www.L-drive.ch

| Suisse | Suisse | Svizzera
Antenne latine| Route du Village 14| CH-1070 Puidoux
+41 21 625 90 30| romandie@L-drive.ch | www.L-drive.ch

OUI, c'est possible. Le groupe de travail examine actuellement les possibilités de renforcer la participation démocratique des membres (par exemple avec une assemblée générale des membres au lieu d'une assemblée des délégués).

Quelles seraient les conséquences pour les associations régionales/sections ?

Les sections/associations régionales sont en principe des entités juridiques indépendantes (associations ou coopératives). La manière dont les sections gèrent la fusion relève donc de leur compétence décisionnelle.

Dans un souci d'unité de l'organisation, il serait toutefois souhaitable que les sections 1. adaptent leur nom et leur identité visuelle à la nouvelle situation et 2. qu'il n'y ait qu'une seule section par région/canton.

Qui prendra en charge les coûts d'un éventuel rebranding ? Et combien coûterait une éventuelle fusion ?

La question des coûts de la fusion et de son financement (qui prend en charge quoi ?) est encore ouverte et fait l'objet de discussions approfondies. Le groupe de travail souhaite présenter un budget concret au plus tard lors de la conférence des sections (octobre ou décembre 2025).

La fusion entraînera-t-elle une augmentation de la cotisation des membres ?

NON. Le comité directeur de L-drive Suisse a clairement indiqué qu'il ne devait y avoir aucune augmentation des cotisations des membres en raison de la fusion.

Quel sera le nom de la nouvelle organisation ?

Cette question n'est pas encore tranchée et fait actuellement l'objet de discussions. L'idée actuelle est que « Swissdrive » devienne la marque ombrelle, tandis que « L-drive Suisse » désignerait l'ensemble des activités liées à la formation à la conduite.

La décision finale sera prise par les membres sur proposition du groupe de travail ou des comités directeurs.

MG/15 août 2025

L-drive Suisse | Suisse | Svizzera
Effingerstrasse 8 | Case postale | CH-3001 Berne
+41 31 552 18 20| info@L-drive.ch | www.L-drive.ch

| Suisse | Suisse | Svizzera
Antenne latine| Route du Village 14| CH-1070 Puidoux
+41 21 625 90 30| romandie@L-drive.ch | www.L-drive.ch